

EQUIPEMENTS D'ASPIRATION MOBILE POUR LES ATELIERS DE CONTRÔLE TECHNIQUE

Les unités mobiles d'aspiration sont conçues pour l'extraction directe des gaz d'échappements émis par tout types de véhicules. D'une utilisation très simple : le pied d'aspiration doit juste être positionné en face du conduit d'échappement du véhicule. Les gaz d'échappement sont ensuite évacués à l'extérieur de vos locaux grâce à un conduit flexible connecté à la pièce de sortie du ventilateur.



Un ensemble d'extraction complet et conforme à la réglementation en vigueur.

Kit complet standard comprenant :

1 ventilateur portable 1200 M3/h, en 220 V, 5 mètres de flexible d'aspiration Ø160, 5 mètres de flexible de refoulement Ø160, 1 pied d'aspiration réglable sur roulettes.

Les unités mobiles pour contrôle technique sont conçues pour les véhicules individuels et les camionnettes, elles sont équipées d'une simple poignée pour le transport d'une place à une autre. Il y a sur le moteur un contacteur et une prise 220 Volts qui permet la mise en fonctionnement facile du ventilateur. A la sortie du ventilateur est attaché un conduit flexible pour expulser les fumées d'échappement à l'extérieur de vos locaux.

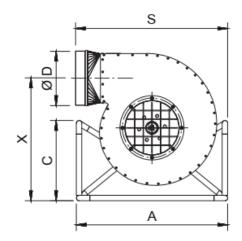


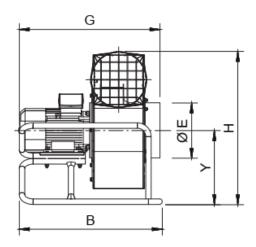
Système de captation avec option roulettes.

DONNEES TECHNIQUES DU VENTILATEUR:

Туре	N° article	Vitesse (tr/min)	Voltage (V)	Puissance (kW)	IP	Débit (m3/h)	Nive sonore À 1 m		(Pa)	Poids (kg)
WPA-6-P-1-N	805W13	3000	230	0.75	54	2500	83	69	1700	24

^{*}Possibilité de version en triphasé 3x400 Volt.



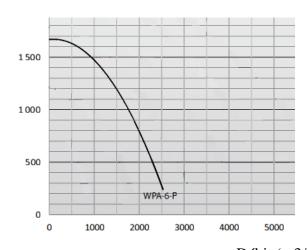


DIMENSIONS:

Туре	A	B	D	E	S	G	X	Y	H
	[mm]	[mm]	[mm]	[mm]	[mm] ²	[mm] ²	[mm]	[mm]	[mm]
WPA-6-P-1-N	475	440	160	160	500	450	450	245	525

COURBE DU VENTILATEUR:

Pression (Pa)

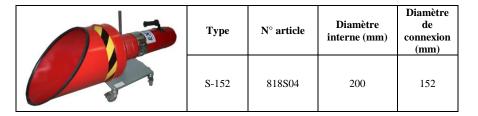


Débit (m3/h)

Flexible:

	Туре	N° article	Diamètre (mm)	Poids (kg/m)	Résistance à la température (C°)	Pression de fonctionnement (hPa)	Pression Max (hPa)	Rayon de courbure
	ST/MP-160	463P94	160	0.42	De - 30° A + 120°	200	60	110

Pied d'aspiration :





Tél: +33 (0)1 60 01 05 07 Fax: +33 (0)1 60 01 03 25